



Actualité N°4 - Septembre 2022

## Zoom

### Une légitimité confirmée

Depuis sa réinstallation, le Conseil de Développement (CdD) s'est vu attribuer 3 missions. Si l'on a imaginé que les groupes de travail aborderaient systématiquement des thématiques différentes, l'expérience du moment témoigne du contraire.

L'implication du CdD fut très positive et ses apports ont été considérés, lors de la mise en œuvre de la 1<sup>re</sup> grande démarche de concertation autour des 3P (Plan Climat, Plan de Mobilité, Programme de l'Habitat) et dans l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). **Ces réalisations ont conforté la légitimité et la pertinence des propositions de notre instance citoyenne.** Elles ont renforcé la coopération entre l'Agglo et le CdD.

Aussi, le service de prévention et gestion des déchets de l'Agglo, qui s'apprête à élaborer son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), a choisi d'associer rapidement le CdD à cette démarche et aux différentes étapes du projet.

Les 3 groupes de travail (Concertation, Évaluation et Économie circulaire) sont invités à participer à l'émergence de ce programme d'actions. Des représentantes de chaque groupe sont invitées à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES).



Ce projet, relatif à la réduction des déchets, est alors un **sujet commun et transversal pour lequel l'ensemble des membres du CdD intervient à différentes étapes de manières complémentaires.** Ils éclairent les réflexions de leur regard citoyen et de leur expertise d'usage, de la concertation à la suggestion d'indicateurs d'évaluation, en passant par la proposition d'actions visant à sensibiliser les habitants et accompagner les changements de comportements.

**Cette concomitance est une première qui donne encore plus de sens à l'action des membres du CdD.**

### Le CdD accompagne l'Agglo pour recueillir la parole des habitants

Le groupe Concertation a été créé avec la réinstallation de l'instance. Le CdD a débuté cette mission en accompagnant l'Agglo sur la concertation relative à la démarche 3P. Il a participé à l'élaboration de la méthodologie, à sa mise en œuvre et à son évaluation.

La participation des habitants à cette nouvelle démarche a été pleinement satisfaisante, tant du point de vue de leur nombre et de l'intérêt des différents modes utilisés (questionnaires, rencontres avec le public, ateliers, etc.), que des idées recueillies. Fort de cette 1<sup>re</sup> expérience, le groupe de travail a établi sa feuille de route pour l'année 2022, prévoyant l'accompagnement de plusieurs démarches de l'Agglo et des concertations du Conseil de Développement.

L'Agglo est revenue très vite vers le CdD pour contribuer à la concertation initiée sur le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). À cette occasion, les membres du groupe ont étudié le questionnaire élaboré par le service, s'assurant que l'ensemble des questions posées soit compréhensible par tous et que chaque citoyen puisse se sentir concerné.

Le groupe Concertation participera à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du projet (CCES) durant un an et pendant les 6 années de mise en œuvre du PLPDMA.

Il accompagne également ses homologues du groupe de travail Économie circulaire dans la préparation d'une seconde enquête, spécifique à la réduction des déchets et à l'économie circulaire, intégrée à la démarche globale de concertation de l'Agglo.



## Économie circulaire

### Le CdD s'intéresse à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

Le Conseil de Développement a pour mission d'être force de proposition et d'apporter un regard citoyen sur les projets et objectifs de l'Agglo.

Dans un contexte où la lutte contre le changement climatique constitue un enjeu majeur pour la planète et notre territoire, le Conseil de Développement est invité à identifier les leviers incitant les habitants à diminuer leur production de déchets, à favoriser l'économie circulaire, le recyclage et le réemploi.

Les membres du groupe de travail temporaire Économie circulaire ont entrepris leurs travaux afin de répondre à la question posée par le Président de l'Agglo : « [...] comment faire de l'habitant un acteur de la transition écologique ; comment faire pour que le citoyen devienne un éco-citoyen ? »

Suite à une rencontre avec les services et Maryline Silvestre (conseillère déléguée en charge de l'Économie circulaire), le groupe de travail a pu ajuster sa feuille de route pour répondre à la saisine des élus. Afin qu'ils soient considérés et utiles, le CdD va coordonner ses travaux avec le calendrier et les contraintes de l'Agglo, qui dans le même temps, élabore son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Représenté au sein de la commission de consultation et de suivi, le groupe de travail pourra fournir des idées d'actions, pour parties issues du questionnaire diffusé cet automne. Il s'est également fixé pour objectif de réaliser un guide Éco-citoyen à destination des habitants et acteurs du territoire. Cette contribution présentée aux élus au printemps 2023 pourrait être reprise et utilisée par l'Agglo pour communiquer auprès du public.



## Regard croisé du CdD sur l'évaluation des politiques publiques

Depuis 2021, le Conseil de Développement est invité à apporter un regard citoyen sur les critères d'évaluation des politiques publiques menées par l'Agglo.

Le groupe de travail Évaluation a finalisé sa proposition d'indicateurs pour une sélection d'actions du Schéma touristique 2019-2024.

Une rencontre, avec Samuel Riblier (Directeur Général Adjoint) et Olivier Sanejouand (Directeur de Vienne Condrieu Tourisme), a permis au groupe d'échanger sur les objectifs du schéma et sur les indicateurs proposés.

À cette occasion, une action (le développement de l'accueil « hors les murs ») a fait l'objet d'une sollicitation particulière de l'Office de Tourisme. Le directeur a invité le groupe à formuler des propositions d'actions concrètes à ce sujet pour plus d'efficacité dans l'accueil des visiteurs en dehors du Pavillon du Tourisme.

Après y avoir consacré une séance de travail, le groupe a rencontré Olivier Sanejouand et Pascal Stawicki en septembre pour leur soumettre ses propositions.

Pour poursuivre ses travaux, le groupe a choisi de consacrer les prochaines séances à la thématique de l'eau potable et de soumettre des critères d'évaluation pour mesurer l'action de l'Agglo.

Enfin, associé à la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, ce groupe de travail réfléchira courant 2023 aux indicateurs d'évaluation de ce futur schéma stratégique.



Actualité



S'inscrire à la lettre d'info du CdD

en bas de la page d'accueil  
du site internet...

Venez nous  
rejoindre !



04 82 06 33 23 - [cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

[cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr)



Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération